



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ecole maternelle Les Croisettes
Conseil d'école du mardi 28 janvier 2020

Présents : Audrey Hemmer (directrice), Isabelle Duchenne et Sandra Brugnon (enseignantes)
Sylvain Courault (Directeur Général des Services de la Ville de Semur)
Aurélie Roche, Céline Pickaerts, Stéphanie Fontaine, Virginie Goujon (parents délégués)

Excusés : Alain Niermont (IEN)

Catherine Sadon (Maire), Christelle Muther (adjointe au Maire)
Eric Baulot (vice-président de la communauté de communes)
Laurent Tonnellier, Aurore Petit (parents délégués)
Anne Renaut (DDEN)

1) Les effectifs

	Effectifs 2019-2020 (au 28 janvier 2020)	Prévisions pour 2020-2021 (faites en novembre 2019)
TPS	6	5
PS	20	27
MS	24	21
GS	29	25
Total avec TPS	79	78
Total sans TPS		73

Toutefois, depuis ces prévisions, nous avons

- enregistré une radiation en PS (pour la rentrée de mars 2020)
- appris que l'élève attendu en PS ne viendra pas (les parents n'emménagent plus à Semur)
- appris un départ pour le RIP de Vic-Genay (en septembre 2020) d'une élève de MS.

Ce qui porte les prévisions à 19 MS et 24 GS, soit 70 élèves.

2) La scolarité obligatoire à 3 ans

Depuis la rentrée 2019, la scolarité est obligatoire à 3 ans. Cela concerne les enfants qui, au 1^{er} septembre, sont dans l'année de leur 3 ans, soit les enfants nés en 2016.

Cela implique que les élèves de PS, MS et GS sont désormais soumis à une assiduité scolaire stricte. Toutes les absences doivent donc être justifiées.

En cas de plus de 4 demi-journées d'absence injustifiées par mois, la directrice envoie un courrier aux parents et organise une rencontre pour comprendre les raisons de ces absences. Si la situation perdure, les absences sont ensuite gérées par les services de la DSDEN, puis par le Conseil départemental.

Concernant les enfants qui font la sieste à la maison, un système dérogatoire a été mis en place, mais uniquement pour les PS. Cela concerne 6 élèves sur 20, qui sont absents les après-midis, totalement ou partiellement.

3) Préparation de la rentrée 2020

a) Les inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes en mairie du 9 mars au 15 mai 2020. Une information est prévue dans la presse, sur le tableau lumineux de la Ville et voire, sur les banderoles des portes ouvertes.

Les parents demandent s'il est possible de

- mettre également un affichage à la crèche et au RAM
- demander aux maires des communes environnantes de bien afficher l'information.

b) Les portes-ouvertes

Audrey Hemmer questionne le conseil d'école sur l'utilité des portes ouvertes et le calendrier. Les parents veulent garder les portes ouvertes, qui leur semblent utiles. Ils souhaiteraient qu'elles aient lieu au début de la période d'inscription (soit mi-mars) et à la même date dans les écoles maternelles pour faciliter les visites. Ils proposent également de s'associer à l'animation de l'école ces jours.

Audrey Hemmer répond favorablement à cette demande. Elle contactera l'école du Rempart pour fixer les dates et reviendra vers les parents délégués ensuite.

c) La matinée découverte

Elle est fixée au samedi 20 juin 2020 (9h30-11h30). Chaque nouvel inscrit est invité à passer une matinée à l'école avec l'un de ses parents. La mairie travaillera à l'envoi des invitations aux parents le plus tôt possible.

Audrey Hemmer précise qu'un travail commun est entamé avec la crèche. Elle a passé une matinée dans la structure afin de mieux comprendre la vie collective des enfants avant leur arrivée à l'école. Elle a également proposé au personnel de la crèche de venir une matinée en observation à l'école, puis de venir avec les enfants en juin.

4) Questions à la mairie

a) Budget

Audrey Hemmer demande si la somme de 10 euros par enfant est toujours allouée pour les sorties scolaires en 2020. Sylvain Courault informe qu'aucun changement n'est prévu pour le moment. Toutefois, le budget municipal n'ayant pas encore été voté et le conseil municipal devant être renouvelé en mars, la mairie ne peut fournir aucune garantie formelle sur le sujet.

b) Travaux

L'assistant de prévention de l'Education nationale a visité l'école le jeudi 23 janvier 2020 et a émis plusieurs recommandations, entraînant de menus travaux :

- Vérification des thermostats sur les radiateurs
- Pose bloc lumineux (sortie de secours) dans la garderie et réparation du bloc du couloir TPS-PS
- Pose de groom dans les réserves pour éviter la propagation du feu en cas d'incendie.
- Absence d'obturateurs sur certaines prises.

D'autres constatations pourront entraîner des travaux plus importants :

- Fuite dans les urinoirs
- Simple vitrage entraînant un risque de blessure en cas de heurt
- Difficulté à ouvrir la baie vitrée de la salle de motricité, qui peut servir en cas d'évacuation.

Ces recommandations ont été consignées dans le Document Unique d'Evaluation des Risques. Ce document obligatoire liste les risques professionnels encourus par le personnel et les usagers de l'école et les actions de prévention et de protection qui en découlent (risques liés au bâti, mais aussi aux gestes et postures pouvant entraîner des maladies professionnelles, etc.).

Audrey Hemmer transmet les fiches DUER à la mairie pour une information précise. Ces fiches seront étudiées par Sylvain Courault et les services techniques pour établir une priorité dans les travaux à effectuer.

Les enseignantes demandent par ailleurs s'il est possible de poursuivre la pose de rideaux occultants dans les salles de classe, permettant ainsi de réduire le risque de forte chaleur et un meilleur fonctionnement des TBI. La mairie inscrira cette demande pour arbitrage lors du vote du budget.

5) Projets

a) L'Espace Numérique de Travail

Notre école est école-pilote sur la circonscription pour tester un ENT, un espace numérique regroupant le site internet de l'école et un espace d'échanges avec les parents, qui remplacera à terme le cahier de liaison. La mairie a accepté de financer ce projet et la directrice suivra prochainement une formation pour la mise en route.

b) Sortie scolaire

La sortie scolaire devrait avoir lieu cette année au Muséoparc d'Alésia. Les enseignantes construisent actuellement le projet.

c) Photographe

Le photographe sera présent à l'école le jeudi 9 avril pour les photos de groupe et les portraits individuels.

d) La Grande Lessive

Les 3 classes participeront le jeudi 26 mars à la Grande Lessive de printemps, qui a pour thème « un monde en kit ». Les travaux seront exposés à l'entrée de l'école, en extérieur.

e) La vente de livres

Parents et galopins organise une vente de livres mardi 7 avril de 17h à 18h30.

f) La co-éducation : les cafés-parents et les ateliers d'accueil

En novembre-décembre, les enseignantes ont proposé aux parents de participer à l'accueil des enfants dans les classes : 9 parents ont participé en TPS-PS (une ou plusieurs fois), 4 en MS-GS et 4 en GS. Un questionnaire a ensuite été diffusé pour connaître les attentes des parents sur ce dispositif. 36 parents ont répondu. Beaucoup ne sont pas disponibles à cet horaire ; quelques-uns ne sont pas intéressés. Les parents intéressés souhaiteraient pouvoir proposer eux-mêmes des activités, en complément de ce que fait l'enseignante. Les enseignantes ont donc réorienté le projet dans ce sens.

Par ailleurs, l'école organise cette année des cafés des parents. Le premier a eu lieu le 15 novembre, avec pour thème « comment accompagner mon enfant dans sa scolarité ? ». 8 parents étaient présents et satisfaits de la soirée.

Le prochain café aura lieu le vendredi 7 février à 17h30, sur la question des écrans. Céline Crémer, psychologue, animera le débat.

Les enseignantes remercient la mairie d'avoir mis à disposition deux agents assurant une garderie gratuite pour les parents participant au café, et le matériel nécessaire.

g) La liaison GS-CP

Les GS et les CP de Champlon étudient un album en commun par période et ont des échanges par courrier à ce sujet à la fin de la période.

Deux rencontres sont prévues en mai-juin à Champlon.

Les parents délégués suggèrent également une rencontre sportive, pour créer du lien autrement.

Le pot de départ des GS aura lieu jeudi 2 juillet.

6) Question diverse

Les parents délégués ont reçu dans leur boîte aux lettres (située dans le hall de l'école) une demande concernant la musique au sein de la garderie, « musique d'adultes et à très fort volume ». Les enseignantes l'ont également remarqué certains soirs.

Audrey Hemmer et Sylvain Courault feront remonter cette information à la CCTA.